

Sujet : Enquete publique concernant l'Anse l'étang

De : > erwann.jade (par Internet) <

Date : 30/04/2022 à 16:09

Pour : enquetes-publiques.deal972@developpement-durable.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur Jean-Michel Alonzeau.

Je vous contacte dans le cadre de la réglementation en vigueur concernant l'enquête publique avant les travaux de reprise des eaux pluviales au quartier de l'anse l'étang, Tartane, la Trinité.

https://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/arrete_r02-2022-03-09-00004.pdf

Je suis Erwann Jadé, professeur agrégé d'Histoire géographie au Lycée Frantz Fanon, diplômé de l'Université de Bretagne Occidentale, mention Géographie de la mer et aménagement des littoraux. J'habite au 7 rue des villages, à l'Anse l'étang. Vous pouvez me contacter par mail ou

Je tiens à apporter des observations qui me semblent essentielles pour prévenir une dégradation du littoral de l'Anse l'étang, et la mise en danger des habitations face à l'érosion du littoral.

L'étude d'impact estime qu'il n'y a pas de risque d'érosion littorale à l'anse l'étang et à la plage de la brèche. Elle se fonde sur le PPRN dont les études sont devenues obsolètes, face au changement climatique et à l'accélération de l'élévation du niveau moyen des océans (+3,5 mm/an en Martinique). Cette conclusion est en totale opposition avec les études récentes réalisées par L'Université des Antilles Guyane, en particulier Pascal Saffache. C'est aussi incohérent au regard de la réunion publique qui s'est tenue le 6 juin 2019 à l'école de Tartane, à l'initiative de la mairie de Trinité, à laquelle était justement convié M.Saffache, ainsi que Mme Cornic (société Stabiplate), venue présenter des ouvrages immergés de protection de la plage de l'Anse l'étang, preuve que la Mairie a elle aussi bien conscience du phénomène en cours. En effet la plage de l'anse l'étang a reculé de plus de 10 m en 20 ans, notamment dans sa partie est. La plage de la brèche a également connu une érosion accélérée ces 10 dernières années. Des habitations se trouvent désormais menacées : carbet au village vacances (ex-VVF), salle de réception "Chez Milo", maisons et restaurants construits dans la zone des "50 pas géométriques".

Or, nous avons avec mes collègues du Lycée Frantz Fanon effectué des mesures de granulométrie du sable de l'Anse l'étang, qui montre que son origine n'est pas marine, mais bien plus lié aux apports terrigènes via les ravines, justement. Ainsi cette érosion des plages de la brèche et de l'anse l'étang est en grande partie d'origine anthropique : la canalisation des ravines, la bétonisation du littoral et la construction de routes ont modifié l'apport naturel en sable par les ravines depuis Morne pavillon. Ces trois facteurs entraînent plusieurs conséquences négatives. Une accélération du débit de ruissellement et des cours d'eau qui fait que les sables les plus fins se déposent désormais plus au large, au lieu d'enrichir le haut de plage. De plus, l'absence d'entretien des canalisations existantes à l'Anse l'étang fait que celles ci sont totalement bouchées, par du sable qui n'est de ce fait jamais arrivé jusqu'à la plage...

La déviation des eaux de ruissellement des ravines vers la brèche pourrait aggraver le déficit en apports sédimentaires nécessaires à l'équilibre de la plage de l'anse l'étang. La construction d'un bassin tampon de rétention, pour éviter un trop fort

débit vers la brèche en cas d'épisode de fortes pluies a certes un rôle de protection de la forêt littorale, mais risque lui aussi de piéger les alluvions et le sable de la ravine, accentuant encore l'érosion littorale. Autre question : quid de l'entretien de ce bassin ?

Je vous demande donc, M. le Commissaire enquêteur, de bien vouloir prendre en compte ces observations et de remettre en question les conclusions du rapport d'étude d'impact, en demandant un complément d'étude spécifique à l'apport de sédiments par les ravines et l'engraissement associé des plages de l'anse l'étang et de la brèche.

Une autre solution doit être trouvée, passant d'abord par un meilleur entretien des canalisations de l'anse l'étang, mais permettant également aux sables et alluvions de revenir engraisser la plage, afin de limiter son érosion. En association avec l'ONF, une re-végétalisation par des "patates de bord de mer" et la protection de zones non soumises au piétinement, pourrait aussi résoudre ce problème. La construction de plusieurs bassins dans la ravine menant à l'allée des mandarines pourrait aussi ralentir le débit en cas de crues, stopper l'arrivée des plus gros cailloux qui gênent les riverains, un système de grille permettant aux sables les plus fins d'atteindre la plage. En tenant compte bien sûr d'un entretien régulier des ces bassins et surtout des canalisations de l'anse l'étang. J'ajouterais que cet entretien régulier éviterait aussi les eaux stagnantes et la prolifération de moustiques en période de dengue.

Dans l'attente de votre accusé de réception, j'espère par ces quelques remarques avoir contribué de mon mieux au développement raisonné et durable de la commune de Trinité, et que mon avis aura des impacts positifs sur le projet d'aménagement retenu. J'aimerais, dans la mesure du possible, savoir quelles seront les suites données à ma proposition.

Démocratiquement votre

Erwann Jadé